

**Décision de nomination des membres du
comité de sélection n° 2019-02_PROF STA de l'ENSA de Lyon**

Cette décision annule et remplace la décision de nomination en date du 29 mai 2019

La directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon,

- Vu** la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture
- Vu** le décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférence des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11, 12 et 13 ;
- Vu** l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Vu** l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
- Considérant** les délibérations du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés des 2 et 23 mai 2019, indiquant le ou les postes pour lesquels est constitué chaque comité de sélection et fixant le nombre de membres de chaque comité de sélection ;
- Considérant** la délibération du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés du 23 mai 2019, établissant la liste de noms des membres de chaque comité de sélection ;

Préambule :

Dans le cadre de la campagne de recrutement des enseignants chercheurs 2019-2020, le **comité de sélection n° 2019-02_PROF STA** est chargé du recrutement de deux professeurs du champ disciplinaire « sciences et techniques pour l'architecture ».

Les références de publication de ces postes à la BIEP (bourse interministérielle de l'emploi public) sont les suivantes :

- n° de diffusion 2019-194811 : professeur des ENSA, champ disciplinaire STA-CIMA (sciences et techniques pour l'architecture – construction, ingénierie, maîtrise des ambiances).
Recrutement effectué au titre de la première catégorie de concours.

- n° de diffusion 2019-194812 : professeur des ENSA, champ disciplinaire STA-CIMA (sciences et techniques pour l'architecture – construction, ingénierie, maîtrise des ambiances).
Recrutement effectué au titre de la première catégorie de concours

Décide :

de nommer les membres du comité de sélection n° 2019-02_PROF STA suivants :

	Prénom	NOM	Etablissement	Spécialiste STA	Spécialiste autre champ	F/H
Président	Philippe	DUFIEUX	ENSA Lyon		X	H
Vice- présidente	Anne	TANGUY	INSA Lyon	X		F
	Ali	LIMAM	INSA Lyon	X		H
	Nadine	ROUDIL	ENSA Lyon		X	F
	Grégoire	CHELKOFF	ENSA Grenoble	X		H
	Sékolène	CALLARD	ECL		X	F
	Christine	BUISSON	ENTPE	X		F
	Paula	TOSOLINI	EPFL	X		F

Fait à Vaulx en Velin, le **30 MAI 2019**

La directrice,



Nathalie Mezureux